



Commune de **MUSSON**

Janvier 2024

# Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

**Diagnostic partagé**

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32  
B-6880 BERTRIX  
TÉL ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07  
[info@impact-sprl.be](mailto:info@impact-sprl.be) - [www.impact-sprl.be](http://www.impact-sprl.be)



# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Diagnostic partagé – Tableaux AFOM.....</b>	<b>5</b>
1.1	Pilier « société » : vivre ensemble à Musson .....	5
1.1.1	Démographie.....	5
1.1.2	Services à la population.....	7
1.1.3	Communication .....	9
1.1.4	Rencontres et cohésion sociale .....	10
1.1.5	Culture, sport et loisirs .....	12
1.2	Pilier « territoire » : habiter à Musson .....	14
1.2.1	Gestion environnementale, biodiversité et ressources naturelles .....	14
1.2.2	Logement, aménagement du territoire et urbanisme .....	16
1.2.3	Patrimoine .....	18
1.2.4	Mobilité .....	20
	Pilier « économie » : t.....	22
1.3	ravailler et entreprendre à Musson .....	22
1.3.1	Agriculture et sylviculture .....	22
1.3.2	Commerce, entreprises et emploi.....	24
1.3.3	Tourisme.....	26
<b>2</b>	<b>Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans - Enjeux .....</b>	<b>28</b>

## Méthodologie

L'analyse des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR) a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques. A ce stade, une analyse de données socio-économiques, notamment sous la forme d'un tableau « AFOM » - Atouts, Faiblesses, Opportunités (Ressources) et Menaces (Problématiques) – a été réalisée et des enjeux de développement ont été proposés.

Les résultats de la participation des habitants (partie 2 du PCDR) via les consultations villageoises, la rencontre avec les personnes ressources et les éléments issus des rencontres thématiques (Personnel communal, Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, Conseil Consultatif Communal des Aînés et consultation des jeunes) constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune. Ensuite, les membres de la CLDR ont été invités à travailler sur le diagnostic partagé en séance afin de dégager des enseignements et d'approfondir le diagnostic partagé.

Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, selon trois piliers, à savoir :

- **Pilier « société » : vivre ensemble à Musson ;**
- **Pilier « territoire » : habiter à Musson ;**
- **Pilier « économie » : travailler et entreprendre à Musson.**

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à un diagnostic partagé (partie 3 du PCDR).

Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM », définis selon les actions du « système » commune. Ce système regroupe l'ensemble des acteurs en lien avec la commune (habitants, forces vives, etc.)

<b>Piliers</b>	<b>Aspects positifs</b>	<b>Aspects négatifs</b>
<b>INTERNE</b> Tout ce qui peut être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les <b>FORCES</b> sont les aspects positifs internes que contrôle l'organisation, sur lesquels on peut bâtir dans le futur.	Les <b>FAIBLESSES</b> sont les aspects négatifs internes mais qui sont contrôlés par l'organisation, pour lesquels des marges d'amélioration existent.
<b>EXTERNE</b> Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les <b>OPPORTUNITÉS</b> sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ de l'organisation.	Les <b>MENACES</b> sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'organisation. Elles sont souvent hors du champ d'influence de l'organisation.

Un code typographique a été utilisé afin de mettre en évidence les apports de la population, tant en impression couleur que noir & blanc :

- Les éléments repris en partie 1 et non mis en exergue par les habitants : caractères normaux, couleur orange
- Les éléments soulevés tant dans la partie 1 que par les habitants lors des consultations villageoises : caractères soulignés, couleur verte
- Les éléments supplémentaires détaillés uniquement par les habitants : caractères gras, couleur bleue

Validés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les enjeux centraux issus de ce diagnostic partagé serviront de base aux réflexions menées par les groupes de travail. Il en ressortira donc une vision synthétique des pistes de développement souhaité à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

Notons que le développement rural se veut être représentatif des besoins de la population. Les différents éléments d'analyse ont été soulevés par les habitants ayant participé aux consultations villageoises et s'étant exprimé lors de ces réunions.

En ce sens, ce diagnostic partagé constitue l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie.

# 1 Diagnostic partagé – Tableaux AFOM

## 1.1 Pilier « société » : vivre ensemble à Musson

### 1.1.1 Démographie

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Croissance démographique (+ 21,3 % depuis 1992)</li> <li>☺ Soldes naturel et migratoire positifs</li> <li>☺ Arrivée de nouveaux ménages, notamment de jeunes ménages</li> <li>☺ Jeune population (26,4 % de la population ont moins de 20 ans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Publics précarisés (15,1 % de la population sont bénéficiaires de l'intervention majorée)</li> <li>☹ Densité de population élevée (131 habitants/km<sup>2</sup>)</li> </ul>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Micro-région démographiquement attractive</li> <li>☆ Indicateurs socio-économiques favorables (taux de demande d'emploi et taux de chômage en baisse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ Vieillesse de la population présagée (+ 26,2 % des 65 ans et plus d'ici 2034)</li> <li>⚠ Risque de dualisation sociale : coexistence de revenus très différents</li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

#### Apports de la population / principaux enseignements :

#### Des évolutions socio-économiques à prendre en compte d'ici 2035

Depuis les années 1990, la commune de Musson voit sa population augmenter considérablement (+ 21,3 % depuis 1992). Cette croissance démographique est soutenue par des soldes naturel et migratoire positifs avec, chaque année, l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Ce constat peut également se faire à l'échelle de la micro-région, l'ensemble des communes voisines belges connaissant aussi une croissance démographique relativement importante.

Le territoire dispose aussi d'un terreau « jeune » puisque 26,4 % de ses habitants sont âgés de moins de 20 ans. Le renouvellement de sa population peut être assuré, à condition que ces jeunes restent sur la commune pour les années à venir.

Les membres de la CLDR ont précisé que Musson était un village attractif avec de nouveaux ménages, mais souvent avec un membre qui travaille au Grand-Duché de Luxembourg. Ces conditions provoquent une coexistence de revenus très différents et une augmentation des prix de l'immobilier, ce qui représente un réel enjeu socio-économique pour la commune de Musson.

Bien que les indicateurs socio-économiques communaux soient favorables, le territoire de Musson fait face à une certaine dualisation sociale. En effet, 15,1 % de la population est Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM). Elle bénéficie d'un remboursement plus élevé pour les frais de soins de

santé, les transports en commun et l'énergie. Bien que la commune mussonaise soit moins touchée par la précarité que sa commune voisine d'Aubange, les différences salariales engendrent une dualité au sein de la population.

Enfin, des évolutions socio-économiques seront à prendre en compte d'ici une dizaine d'années. En effet, selon des projections démographiques statistiques<sup>1</sup>, la commune de Musson connaîtrait un vieillissement de sa population (+ 26,2 % des plus de 65 ans) d'ici 2034. Ces évolutions vont entraîner des répercussions sur les besoins des habitants, actuels et futurs, notamment sur l'offre en logements et les services.

---

<sup>1</sup> Projections démographiques de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique)

### 1.1.2 Services à la population

<b>INTERNE</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ <u>Nombreuses écoles</u></li> <li>☺ <u>Espace Public Numérique</u></li> <li>☺ <u>Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et initiatives menées (repas, donnerie, aide COVID, épicerie mobile, Article 60)</u></li> <li>☺ <u>Demandes au CPAS stables depuis un grand nombre d'années</u></li> <li>☺ <u>Logement communal d'urgence</u></li> <li>☺ <u>Offre d'activités pour les aînés (Je marche pour ma forme, goûter des aînés)</u></li> <li>☺ <u>Conseils consultatifs existants (CCCA, CCATM, CCE, CLDR, GT Sentiers-Nature)</u></li> <li>☺ <u>Création d'une maison médicale dans l'ancien presbytère en cours</u></li> <li>☺ <u>Pharmacie</u></li> <li>☺ <u>Service de repassage « La Repasserie »</u></li> <li>☺ <u>Extension de l'école de Mussy-la-Ville en cours</u></li> <li>☺ <b>Stages variés et en suffisance pendant les vacances, organisés par la commune</b></li> <li>☺ <b>Mise à disposition de la place de Musson pour l'école libre</b></li> <li>☺ <b>Accueil extrascolaire communal important et fédérateur</b></li> <li>☺ <b>Administration communale accessible, conviviale et sympathique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ <u>Absence d'école secondaire</u></li> <li>☹ <u>Pas de maison de repos</u></li> <li>☹ <b>Lieux de rencontre insuffisants pour les jeunes (pas de club, ni de maison des jeunes)</b></li> <li>☹ <b>Possibilité de garde des enfants déficitaire</b></li> <li>☹ <b>Manque d'espace pour l'accueil extrascolaire (un seul bâtiment dédié)</b></li> <li>☹ <b>Insuffisance de locaux pour les personnes âgées</b></li> <li>☹ <b>Problématiques pour les aînés liées à la mobilité et à l'entretien de leur maison</b></li> <li>☹ <b>Absence à l'EPN d'accompagnement dans les démarches quotidiennes (faire un virement, utiliser une application...).</b></li> <li>☹ <b>Manque de communication sur les services existants</b></li> <li>☹ <b>Manque de médecins (signalé à Mussy)</b></li> </ul>

<b>EXTERNE</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ <u>Présence d'acteurs sociaux privés (La Petite Plante, crèche)</u></li> <li>☆ <u>Recrutement d'un animateur socio-culturel</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <b>Coût important des services d'accueil et de soins privés</b></li> <li>⚠ <b>Deux médecins généralistes proches de la pension avec risque de non remplacement</b></li> <li>⚠ <b>Commune de petite taille : tous les services ne peuvent être présents</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Une offre de services diversifiée**

Plusieurs services sont mis à disposition des habitants sur le territoire. Dans le domaine social, la population bénéficie de la présence d'un Centre Public d'Action Sociale (CPAS), développant de nombreuses actions : donnerie, repas, épicerie mobile, actions de solidarité dans le cadre de la crise sanitaire... La commune ayant mis en place un Plan de Cohésion Sociale (PCS) en 2019, aujourd'hui terminé, d'autres projets prometteurs ont également vu le jour : jardin partagé, organisation d'un marché de Noël et autres initiatives. Un service de repassage « La Repasserie » et un Espace Public Numérique (EPN) sont également mis à disposition. Le développement d'une assistance personnalisée dans l'apprentissage informatique et numérique permettrait de répondre davantage aux attentes des usagers.

Aussi, des acteurs sociaux privés sont recensés sur le territoire, à savoir le service résidentiel pour adultes en situation de polyhandicap « La Petite Plante » et la crèche privée « La Cigogne ».

Dans le domaine de l'enseignement, la commune de Musson dispose de plusieurs établissements scolaires, à savoir une école communale, trois écoles libres et deux écoles spéciales de la Communauté Française. L'offre scolaire est perçue comme une offre de qualité et bien développée.

Dans le domaine médical, le territoire connaît une offre en soins de santé assez peu développée. Un manque de médecins généralistes est constaté. La commune de Musson recense au total 4 médecins généralistes. Deux d'entre eux sont proches de la retraite, renforçant l'enjeu de maintenir une médecine de proximité sur la commune. Notons toutefois qu'une maison médicale va être installée dans le presbytère de Musson.

**Un manque d'infrastructures sur le territoire (petite enfance, adolescents, aînés)**

Lorsque la CLDR a travaillé sur le diagnostic partagé, elle a mis en évidence le fait que de nombreux atouts sont présents au niveau du service à la population, mais des faiblesses existent. La jeunesse de Musson peut bénéficier d'un l'accueil extrascolaire communal, jugé important et fédérateur par la population car il permet de créer des liens au-delà des villages. Des stages divers et variés sont organisés pendant les vacances, notamment en collaboration avec le centre culturel et sportif. Toutefois, peu de stages sont organisés en dehors de l'initiative communale. Plusieurs infrastructures existent également sur le territoire.

Néanmoins, un manque de possibilités de garde pour la petite enfance est constaté. En effet, n'est comptabilisée qu'une seule crèche privée sur le territoire communal.

Les aînés peuvent bénéficier d'une offre d'activités adaptées (« Je marche pour ma forme », goûter organisé tous les trimestres...). Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) est également à l'initiative de plusieurs actions comme la rédaction d'une rubrique « Le coin des aînés » dans le bulletin communal et le projet de mise en place d'un taxi social/courses à domicile au niveau provincial. Toutefois, un sentiment d'isolement est constaté aujourd'hui, accentué par les confinements engendrés par la crise sanitaire de la Covid-19. Ce sentiment peut aussi s'expliquer par le manque d'infrastructures spécifiques aux personnes âgées. En effet, les aînés manquent de locaux, d'endroits conviviaux et sécuritaires pour se rassembler. Des problématiques liées à la mobilité et à l'entretien du domicile sont aujourd'hui perçues.



### 1.1.3 Communication

<p><b>INTERNE</b> Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p><b>Atouts</b> ☺ <b>Amélioration de la communication communale : nouveau bulletin communal, page Facebook, site internet, logiciel d'inscription en ligne pour l'ATL</b></p>	<p><b>Faiblesses</b> ⊖ <b>Site internet communal pas à jour et méritant diverses améliorations</b> ⊖ <b>Manque de communication ou de vulgarisation des informations transmises</b> ⊖ <b>Communication communale peu adaptée aux plus jeunes, trop « descendante » (bulletin communal, courrier, page Facebook)</b> ⊖ <b>Manque de communication ciblée</b></p>
<p><b>EXTERNE</b> Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p><b>Opportunités</b> ☆ <b>Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication</b></p>	<p><b>Menaces</b> ⚠ <b>Mauvaise couverture téléphonique dans certains villages : la proximité avec la France est problématique pour le choix du réseau</b> ⚠ <b>Fracture numérique : l'enjeu des nouvelles technologies n'est pas évident pour les aînés</b></p>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

#### Développer une communication multigénérationnelle

La communication communale est assurée par plusieurs moyens. Distribuant un bulletin communal trimestriel « Infos communales », la Commune informe également les citoyens à travers son site internet et sa page Facebook. L'amélioration de la communication communale est perçue comme un atout. Toutefois, un manque de mise à jour du site communal (mise à jour des données sur la chasse), un manque de communication ou de vulgarisation des informations transmises ont également été constatés. La poursuite de l'amélioration de la communication est à encourager. Une stratégie de communication « jeunesse » pourrait être développée via l'utilisation des réseaux sociaux.

### 1.1.4 Rencontres et cohésion sociale

<b>INTERNE</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ <u>Liens sociaux renforcés via les écoles</u></li> <li>☺ <u>Existence de salles villageoises</u></li> <li>☺ <u>Multiples initiatives de fêtes de quartier</u></li> <li>☺ <u>Diverses initiatives citoyennes existantes (choucroute, opération sauvetage batraciens à Willancourt...)</u></li> <li>☺ <u>Jeunesse dynamique à Mussy-la-Ville (organisation des apéros gaumais)</u></li> <li>☺ <b>Existence d'espaces récréatifs à certains endroits (plaines de jeux à Willancourt, Baranzy, Mussy-la-Ville)</b></li> <li>☺ <b>Projets réalisés par le Plan de Cohésion Sociale : jardin partagé, marché de Noël</b></li> <li>☺ <b>Club 3x20 de Halanzy ouvert aux habitants de Musson</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ <u>Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) n'a pas été renouvelé</u></li> <li>☹ <b>Perte du sentiment d'appartenance dans certains villages</b></li> <li>☹ <b>Isolement de personnes âgées et d'adolescents dans leur village</b></li> <li>☹ <b>Les habitants ne se connaissent et ne se côtoient que très peu</b></li> <li>☹ <b>Manque d'endroits conviviaux et sécuritaires (aires de pique-nique, barbecues, plaines de jeux...)</b></li> <li>☹ <b>Espaces de rencontres existants pas toujours adaptés (pas d'abris en cas de pluie, pas de poubelles)</b></li> <li>☹ <b>Pas assez d'évènements fédérateurs (fêtes de villages, marchés)</b></li> <li>☹ <b>Beaucoup d'activités centralisées à Musson</b></li> <li>☹ <b>Manque d'activités pour les adolescents (15-20 ans)</b></li> <li>☹ <b>Lieux de rencontres pour les jeunes insuffisants</b></li> <li>☹ <b>Manque de parc arboré sur le territoire communal</b></li> <li>☹ <b>Pas d'espace où faire courir les chiens en liberté</b></li> <li>☹ <b>Salle de village de Willancourt peu adaptée</b></li> <li>☹ <b>Manque d'un lieu dédié à une initiative collective et solidaire</b></li> </ul>
<p><b>EXTERNE</b> Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☆ <u>Villages ruraux où il fait bon vivre</u></li> <li>☆ <u>Identité locale forte (Gaume, passé industriel)</u></li> <li>☆ <u>Disparition progressive des clivages anciens</u></li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <b>Tendance à devenir des villages dortoirs</b></li> <li>⚠ <b>Sentiment que la N88 divise les villages (grande route = frontière)</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Un besoin de convivialité et de lieux de rencontres pour tous**

Il y a à Musson un sentiment partagé de manque de cohésion sociale entre les habitants de tous les villages et entre toutes les tranches d'âges (diminution des échanges sociaux), renforcé par le manque d'animations festives et de moments de rencontre.

Un manque d'infrastructures est également constaté auprès des adolescents. Parfois isolés dans « leur village », les jeunes manquent d'un endroit pour se réunir et ne disposent pas d'un espace qui leur est dédié sur la commune. Les consultations villageoises ont fait émerger de nombreuses pistes de projets pour répondre aux besoins des adolescents.

Le tissu associatif local important participe à l'organisation d'activités au sein des villages, contribuant à renforcer les échanges entre les habitants. Les salles villageoises sont mises à la disposition de la population. Malgré l'existence de plaines de jeux, un manque de lieux de rencontre aménagés et de rassemblement est constaté sur le territoire de Musson. Il y a peu de maisons de village : il s'agit principalement de salles de location privées.

Un enjeu important pour la CLDR est de susciter la création, d'animer le territoire pour plus de cohésion sociale entre les jeunes, et avec les aînés. De plus, les initiatives citoyennes sont à encourager. L'enjeu sera donc de mettre à disposition un lieu dédié à une initiative collective de partage et d'apprentissage afin de valoriser les initiatives citoyennes.

### 1.1.5 Culture, sport et loisirs

INTERNE	Atouts	Faiblesses
<p>Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ <b>Bibliothèque-ludothèque</b></li> <li>☺ <b>Foire aux Livres organisée par le syndicat d'initiatives</b></li> <li>☺ <u>Existence du Musée minier métallurgique Musson-Halanzy</u></li> <li>☺ <u>Tissu associatif développé, organisant de multiples activités fédératrices (feu d'artifice, fête du Cabu, foire du livre, fête gaumaise, conférences de Musson mémoire...)</u></li> <li>☺ <b>Partenariat avec la bibliothèque provinciale dans les écoles</b></li> <li>☺ <b>Terrain multisports à Willancourt</b></li> <li>☺ <b>Complexe sportif très dynamique</b></li> <li>☺ <b>Projet de maison rurale en cours</b></li> <li>☺ <b>Existence d'une commission communale des sports</b></li> <li>☺ <b>Le terrain de foot de Musson a été rénové récemment</b></li> <li>☺ <b>Clubs de sports très impliqués : Nombreux stages et activités sportives organisés toute l'année</b></li> <li>☺ <b>Naissance récente de nouveaux clubs (équitation, les Archers, Cyclo club Mussy, Aikido, jeux de société)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ <b>Pas suffisamment d'activités culturelles (stages, ateliers artistiques, salle de répétition, spectacles...)</b></li> <li>☹ <b>Pas de structure pour mettre en valeur les artistes et artisans</b></li> <li>☹ <b>Manque d'une salle et de locaux pour développer des projets culturels</b></li> <li>☹ <b>Demande toujours croissante et pas entièrement assouvie en termes d'activités sportives et de locaux adaptés</b></li> <li>☹ <b>Communication insuffisante concernant les places restantes dans les groupes de sports</b></li> <li>☹ <b>Pas assez de visibilité des associations : Liste et adresses des associations à actualiser</b></li> <li>☹ <b>Location des salles sportives très chère pour certains</b></li> <li>☹ <b>Disparition de certaines associations (2 cercles paroissiaux, 3 patros, 2 clubs de foot, Vie féminine, harmonies, clubs de football)</b></li> <li>☹ <b>Point lecture n'a pas fonctionné</b></li> <li>☹ <b>Difficultés pour les jeunes d'intégrer les associations (les anciens ne leur laissent pas la place)</b></li> <li>☹ <b>Pas assez d'entraide et de collaboration entre les associations</b></li> <li>☹ <b>Activités proposées pas toujours en phase avec les attentes des gens : manque d'engouement de la population</b></li> </ul>

EXTERNE	Opportunités	Menaces
<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ <u>Proximité de structures culturelles sur d'autres communes (ROX à Rouvroy, Maison de la culture à Arlon, pôles culturels du GDL, cinéma de Virton, bibliothèque d'Halanzy)</u></li> <li>☆ <b>Proximité des structures sportives d'autres communes</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <b>Difficultés à recruter des nouveaux membres dans les associations existantes</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Un essoufflement de la vie associative locale**

Les infrastructures sportives présentes sur le territoire apparaissent comme un réel atout. En effet, le complexe sportif et culturel de Musson est très dynamique. Toutefois, l'offre sportive apparaît limitée avec un manque d'activités pour les adolescents. Les infrastructures sportives sont également perçues comme insuffisantes avec un manque de place et de salles de sport disponibles.

Malgré la présence d'une bibliothèque-ludothèque, un manque d'activités culturelles (stages, ateliers artistiques, salle de répétition, spectacles...) est constaté sur le territoire. Cependant, de nombreux artistes sont présentes. Notons que la commune a la volonté de développer les activités culturelles sur son territoire. Ayant acheté la salle de l'Union à Musson, la Commune a pour projet d'y développer un espace culturel et social.

Un tissu associatif local important gravite autour de ces équipements, offrant à la population la possibilité de nombreuses activités fédératrices. Toutefois, un essoufflement de la vie associative est constaté, avec une forte diminution du nombre d'associations et la disparition récente de plusieurs d'entre elles (deux cercles paroissiaux, trois patros, deux clubs de football, Vie féminine). Il devient également de plus en plus difficile de recruter de nouveaux membres dans les associations, pouvant s'expliquer par un manque d'implication des habitants et par le fait que les associations soient peu ouvertes au changement. En effet, les jeunes ont des difficultés à intégrer certaines associations, les « anciens » membres leur laissant peu de place. De plus, d'un point de vue général, un manque d'entraide et de collaboration existe entre les associations. Elles souffrent d'un manque de visibilité. L'enjeu serait de fédérer et soutenir la vie associative locale et d'améliorer la communication afin de promouvoir les événements.

**PILIER 1 – VIVRE ENSEMBLE A MUSSON**

**Plusieurs enjeux se dessinent autour de la question du vivre ensemble tels que :**

- Des services à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques ;
- Le maintien d'une médecine de proximité sur le territoire ;
- Des infrastructures répondant aux besoins de chaque habitant (petite enfance, adolescence, personnes âgées) ;
- Le soutien et la relance de la vie associative locale ;
- Le développement des lieux et moments d'échange, de rencontre et de convivialité
- Le développement de la solidarité et de la cohésion sociale;
- Développement de la communication communale
- L'élargissement de l'offre sportive et culturelle

## 1.2 Pilier « territoire » : habiter à Musson

### 1.2.1 Gestion environnementale, biodiversité et ressources naturelles

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Paysage et environnement de qualité</li> <li>☺ Éco-conseiller au sein de l'administration communale</li> <li>☺ Adhésion communale à l'action « Combles et clochers » et la convention « Bords de route – Fauchage tardif »</li> <li>☺ Existence du parc à conteneurs</li> <li>☺ <u>Existence de multiples zones protégées</u></li> <li>☺ <u>Présence de sites naturels emblématiques (Marais de la Cussignière, crassier de Musson, grand bois de Musson sur la cuesta bajocienne)</u></li> <li>☺ <u>Réseau de distribution d'eau communal</u></li> <li>☺ <u>Adhésion communale à la convention des maires - Plan d'Actions pour l'Énergie Durable</u></li> <li>☺ <u>Nouveau système de tri des déchets</u></li> <li>☺ <u>Opération « village propre » et plan propreté</u></li> <li>☺ <b>Présence de vergers</b></li> <li>☺ <b>Activités du cercle horticole</b></li> <li>☺ <b>Travail communal pour la réduction des problèmes d'inondations à Mussy-la-Ville</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ <u>Présence d'espèces invasives</u></li> <li>☹ <b>Manque d'actions pour sensibiliser et aider les citoyens à réduire leur consommation énergétique. Manque de communication sur les aides existantes</b></li> <li>☹ <b>Insuffisance d'actions communales et citoyennes pour la biodiversité</b></li> <li>☹ <b>Trop peu de haies</b></li> <li>☹ <b>Les points de vue pour l'observation des paysages ne sont pas mis en valeur</b></li> <li>☹ <b>Problème de propreté (abords des routes, chemins, parkings)</b></li> <li>☹ <b>Opération de ramassage des déchets trop ponctuelle</b></li> <li>☹ <b>Captage de Willancourt non protégé</b></li> <li>☹ <b>Égouts dans les ruisseaux (assainissement uniquement contrôlé dans les nouvelles constructions)</b></li> <li>☹ <b>Engorgements fréquents et coulées de boues à Mussy-la-Ville, Willancourt et Baranzy</b></li> </ul>

EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ <b>Projet d'implantation de 6 éoliennes (entre Halanzy et Musson)</b></li> <li>☆ <b>Appel à projets BiodiverCité</b></li> <li>☆ <u>Commune rurale avec un environnement de qualité</u></li> <li>☆ <u>Existence de partenaires supracommunaux (Contrat de rivière, Natagora, Parc naturel de Gaume)</u></li> <li>☆ <b>Volonté citoyenne de développer des activités durables</b></li> <li>☆ <b>Peu de grandes cultures : une majorité de prairies</b></li> <li>☆ <b>Pas de source de pollution majeure</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <b>Peu de prise de conscience de l'importance de l'aspect énergétique (habitation et mobilité)</b></li> <li>⚠ <b>Perte continue en biodiversité</b></li> <li>⚠ <b>Risque de disparition de vergers situés en zone d'habitat</b></li> <li>⚠ <b>Impact paysager des lignes à haute tension et des futures éoliennes</b></li> <li>⚠ <b>Augmentation des inondations en raison des changements climatiques</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Un environnement de qualité à préserver**

Musson dispose d'un cadre environnemental et paysager de qualité. Avec plus de 40 % du territoire repris en zones Natura 2000, une réserve naturelle agréée, 3 réserves naturelles domaniales, 15 sites de grand intérêt biologique, 12 arbres et 4 haies remarquables, la commune démontre que non seulement son patrimoine naturel est riche mais également la volonté locale de le préserver. En effet, Musson participe activement à la préservation de son environnement à travers son adhésion au Plan Maya, à l'action « Combles et clochers », à la convention « Bords de route – Fauchage tardif », à sa participation annuelle à l'évènement « Semaine de l'arbre » et à son adhésion au Contrat de rivière Semois-Chiers. La commune possède un paysage de qualité et de multiples zones protégées. La présence de certains sites favorise la biodiversité comme le marais de la Cussignière, le crassier de Musson, le grand bois de Musson, le bois de Willancourt ou encore les mines servant de refuges pour chauves-souris. Cependant un manque de points de vue dégagés pour l'observation des paysages et la perte générale de la biodiversité (manque de haies, risque de disparition de vergers situés en zone d'habitat) a été mis en évidence. De plus, la présence des lignes à haute tension et des futures éoliennes, impactent les paysages. Dans ce contexte, la volonté de multiplier la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement est partagée. L'implication des citoyens est à encourager particulièrement.

L'environnement est soumis à des problématiques liées aux dépôts sauvages. En effet, des déchets sont retrouvés sur l'espace public (abords des routes, chemins, parkings). L'opération annuelle « Be Wapp » est à encourager, jugée trop ponctuelle par les habitants. L'ajout de poubelles ou la sensibilisation des publics aux déchets ont également été proposées par les habitants.

**Tendre vers l'exemplarité en matière énergétique**

Adhérent à la Convention des Maires, la commune de Musson a récemment approuvé son Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC). Elle travaille en collaboration avec le Parc naturel de Gaume qui développe de nombreuses actions en faveur de l'énergie : Plateforme de rénovation énergétique « Renova + », coopérative « Gaume Énergies », projet « Politique Locale Énergie Climat » (POLLEC) associant les 10 communes du Parc, ainsi que la commune de Habay. La commune de Musson emploie également un conseiller en énergie, guidant les citoyens dans leur démarche d'économie d'énergie. Aussi, le CPAS propose des actions en faveur de l'énergie (ateliers de sensibilisation, animation chauffage et isolation). De nombreux habitants ont l'envie et le potentiel de développer des actions durables. Néanmoins, un manque d'actions favorables à la diminution de la consommation d'énergie et un manque de projets citoyens sont ressortis des consultations citoyennes. Selon elle, il y a peu de prise de conscience de l'importance de l'aspect énergétique, avec encore beaucoup d'abus involontaires constatés (éclairages nocturnes inutiles, moteurs de voiture pouvant être éteints...). Pour répondre à cela, des projets avec les citoyens pourraient être développés afin de les sensibiliser. Des projets soutenant « l'autosuffisance » et l'économie circulaire pourraient également être mis en place sur la commune de Musson.

## 1.2.2 Logement, aménagement du territoire et urbanisme

<b>INTERNE</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ <b>Logements publics à finalité sociale gérés par le CPAS et la Commune (4 logements)</b></li> <li>☺ <u>Politique de logement prenant en compte les revenus modérés et les publics spécifiques, fragilisés</u></li> <li>☺ <u>Logements communaux : 5 maisonnettes pour personnes âgées et 2 logements tremplins</u></li> <li>☺ <u>Existence de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)</u></li> <li>☺ <u>Réserve foncière moyenne : possibilités de développement de l'offre foncière par l'activation et/ou la relocalisation de réserves en zone d'habitat, en ZACC ou en zone d'activité économique</u></li> <li>☺ <u>Forte proportion de bâtiments récents</u></li> <li>☺ <b>Aménagement des places de Musson et de Mussy-la-Ville</b></li> <li>☺ <b>Ambiance conviviale et tranquillité des villages de Willancourt et Mussy-la-Ville</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ <b>Baisse des ventes immobilières (maisons ordinaires)</b></li> <li>☹ <b>Prix moyens par m<sup>2</sup> figurant parmi les plus élevés de la micro-région</b></li> <li>☹ <b>Manque d'accompagnement dans les projets de rénovations</b></li> <li>☹ <b>Manque logements adaptés aux personnes âgées</b></li> <li>☹ <b>Difficulté d'installation pour les jeunes</b></li> <li>☹ <b>Pas assez de logements locatifs adaptés pour personnes isolées (1 ou 2 chambres)</b></li> <li>☹ <b>Existence de chancres au milieu de certains villages</b></li> <li>☹ <b>Habitat de plus en plus éparpillé, manque d'harmonisation au niveau des bâtiments</b></li> <li>☹ <b>Les agences immobilières sociales sont peu connues</b></li> </ul>

<b>EXTERNE</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ <u>Localisation intéressante et attirante pour s'installer</u></li> <li>☆ <u>Logements développés par la Société de Logements de Service Public (SLSP) de la Maison Virtonaise et par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Logésud</u></li> <li>☆ <b>Le développement de l'habitat léger</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <u>Pression foncière forte (proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg)</u></li> <li>⚠ <u>Outils communaux non-développés pour anticiper les évolutions et maîtriser les impacts (SDC, SOL, GCU)</u></li> <li>⚠ <u>Prix des loyers, des maisons et des terrains élevés et en constante augmentation</u></li> <li>⚠ <b>Construction en hausse des lotissements et immeubles à appartements</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

*Apports de la population / principaux enseignements :*

**L'impact de la proximité du Grand-Duché du Luxembourg sur l'aménagement du territoire et l'accessibilité immobilière**



La commune de Musson se caractérise pour son ambiance conviviale et la tranquillité des villages de Willancourt et Mussy-la-Ville. La commune dispose d'une Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), offrant l'opportunité aux habitants d'exprimer leur avis sur les nouveaux projets d'aménagement visant à améliorer et préserver le cadre de vie sur le territoire.

La proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg a des répercussions sur l'aménagement du territoire. Les constructions sont en augmentation, notamment des lotissements et immeubles à appartements, il y a une extension et un étalement de l'habitat le long des rues principales et la coexistence pas toujours harmonieuse de différents types d'habitats. Le manque d'outils communaux d'aménagement territorial est perçu comme une faiblesse. En effet, ils permettraient d'anticiper les évolutions et de maîtriser les impacts urbanistiques et paysagers. Une vision à long terme devrait être développée afin de limiter l'étalement de l'habitat, en veillant à l'aménagement homogène de la commune.

L'augmentation des prix immobiliers (loyers, prix de vente des maisons et terrains à bâtir) a été mise en évidence, pouvant nuire à l'accessibilité immobilière des nouveaux et jeunes ménages sur le territoire. Celle-ci s'explique par la proximité directe avec le territoire luxembourgeois. La dualisation sociale au sein de la population mussonaise est renforcée par l'augmentation du prix de foncier avec d'une part, les pensionnés et travailleurs frontaliers aux revenus importants et d'autre part, les familles précarisées qui subissent l'augmentation des prix immobiliers. Autrefois, via son plan d'ancrage du logement, la commune de Musson prenait en compte les revenus modérés et les publics spécifiques dans sa politique du logement. Cependant, ce plan n'existe plus. Citons la création de logements tremplins et habitations adaptées pour personnes âgées sur le territoire, également développés dans le cadre du précédent programme communal de développement rural. Les efforts communaux ne représentent que peu de logements sur le territoire et devrait être multipliés. L'impact reste limité. De nouvelles formes d'habitat pourraient également voir le jour comme des logements spécifiques pour aînés, des logements intergénérationnels, des logements kangourous ou de l'habitat léger.

### 1.2.3 Patrimoine

<b>INTERNE</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>☺ <b>Nombreux parcours valorisant le patrimoine historique : Balade des calvaires, projet Interreg « Chemins de Mémoire », chemin transfrontalier des mines de fer, itinéraire cyclo sur la Lorraine</b></p> <p>☺ <b>Existence du Musée Minier Métallurgique Musson Halanzy</b></p> <p>☺ <b>Patrimoine bâti (rues en pavés de Mussy-la-Ville)</b></p> <p>☺ <b>Existence d'un patrimoine local lié à la métallurgie (infrastructures et outils liés à l'exploitation des concessions de Musson et Halanzy)</b></p> <p>☺ <b>Plusieurs édifices patrimoniaux dont un monument classé (calvaire de Musson) et plusieurs bâtiments patrimoniaux (Ferme de Bueau, ferme de Henrard, ancienne brasserie de Mussy-la-Ville...)</b></p> <p>☺ <b>Hussard sur l'arbre : un élément de patrimoine particulier</b></p>	<p>☹ <b>Patrimoine peu mis en valeur</b></p> <p>☹ <b>Les fontaines ne sont pas entretenues</b></p> <p>☹ <b>Pas assez de soutien ni de collaboration pour développer le musée</b></p>
<b>EXTERNE</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>☆ <b>Typologie gaumaise caractéristique de certains villages (Cœurs de village de Willancourt, certaines rues à Baranzy, à Mussy-la-Ville)</b></p> <p>☆ <b>Projet Interreg visant à répertorier et valoriser le patrimoine minier (visite virtuelle de galeries)</b></p>	<p>⚠ <b>Églises de moins en moins fréquentées</b></p> <p>⚠ <b>Mémoire qui s'estompe peu à peu (disparition des anciens mineurs)</b></p>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Une richesse à transmettre**

Le territoire dispose d'un patrimoine exceptionnel avec son patrimoine minier (grand bois au relief tourmenté par l'extraction du minerai, le crassier, l'entrée de la mine). Le musée minier métallurgique Musson-Halanzy valorise le patrimoine industriel régional, centré sur l'exploitation du minerai de fer Lorrain. Actuellement, de nombreux parcours valorisent ce patrimoine historique : la balade des calvaires, le projet Interreg « Chemins de Mémoire », le chemin transfrontalier des mines de fer et l'itinéraire cyclable sur la Lorraine. Le patrimoine minier n'est pas le seul à valoriser, le passé de la commune regorge effectivement d'illustrations de la vie rurale (bâtiment, petit patrimoine) et de personnalités historiques. La commune de Musson dispose d'un patrimoine bâti intéressant à entretenir et valoriser (typologie gaumaise dans certains villages, édifices patrimoniaux). Au vu de l'importance du patrimoine sur la commune, un enjeu important pour la CLDR est clairement lié à la connaissance et la transmission.

### 1.2.4 Mobilité

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Services de la Locomobile, mis en place avec la Commune de Musson et la Province de Luxembourg</li> <li>☺ <u>Plan Communal de Mobilité</u></li> <li>☺ <u>Voies lentes en développement</u></li> <li>☺ <b>Rénovation conséquente des voiries ces 15 dernières années</b></li> <li>☺ <b>Aménagement de ralentisseurs à différents endroits essentiels</b></li> <li>☺ <b>Création d'un parking mobipôle à Baranzy</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ <b>Mauvais état de certaines routes</b></li> <li>☹ <b>Vitesse excessive sur les routes</b></li> <li>☹ <b>Dangerosité de la rue Late à Mussy-la-Ville</b></li> <li>☹ <b>Trafic routier important entre 6h et 8h du matin dans les villages de Genevaux et Willancourt</b></li> <li>☹ <b>Pas assez de ralentisseurs aux entrées des villages</b></li> <li>☹ <b>Manque de trottoirs</b></li> <li>☹ <b>Problème de stationnement sur les trottoirs à Signeulx</b></li> <li>☹ <b>Peu de pistes cyclables et manque de signalisation des celles qui existent</b></li> <li>☹ <b>Pas de parking à Baranzy pour accéder à la voie lente</b></li> <li>☹ <b>Inexistence de zone de parking réservée aux camions</b></li> <li>☹ <b>Manque de liaisons lentes entre certains villages et avec les communes voisines</b></li> <li>☹ <b>Nombreux chemins appropriés par les agriculteurs</b></li> <li>☹ <b>Manque d'informations sur le PCM</b></li> </ul>

EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ <b>Proximité de deux parkings de covoiturage Carpool (Arlon et Messancy)</b></li> <li>☆ <b>Sécurité des villages situés à l'écart de la RN88</b></li> <li>☆ <b>RN88 bien desservie en bus</b></li> <li>☆ <b>Radars existants</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <u>Pas de desserte ferroviaire alors qu'une gare est existante</u></li> <li>⚠ <b>Insécurité de la RN88 (trafic important, camions, manque de visibilité aux arrêts de bus et passages pour piétons)</b></li> <li>⚠ <b>Augmentation du trafic routier</b></li> <li>⚠ <b>Peu d'offre de transports en commun dans villages éloignés de N88</b></li> <li>⚠ <b>Projet de contournement de Musson mis à l'arrêt</b></li> <li>⚠ <b>Dangerosité de l'arrêt de bus situé rue de Lavaux à Mussy-la-Ville</b></li> <li>⚠ <b>Manque d'informations sur les heures de passage des bus</b></li> <li>⚠ <b>Pas assez de possibilités de covoiturage</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Des habitudes tournées vers le « Tout à la voiture », renforçant le sentiment d’insécurité des habitants**

La commune de Musson est traversée par plusieurs axes routiers, à savoir la N88 « Athus – Virton – Florenville », la N82 « Arlon – Virton » et la N800 « Musson – Rachecourt ». En matière de transports en commun, elle est desservie par plusieurs lignes de bus, principalement orientées vers les déplacements scolaires. Cette offre de bus est insuffisante, notamment dans les villages éloignés de la N88 (Willancourt, Mussy-la-Ville). Les bus ne circulent pas en dehors des périodes scolaires, ni les week-ends. Bien qu’elle dispose d’une gare ferroviaire à Signeulx, la commune n’est pas desservie par les chemins de fer. Toutefois, la population peut bénéficier des services du taxi social « La Locomobile », mis en place en partenariat avec la commune de Musson et la Province de Luxembourg. De plus, un manque de possibilités de covoiturage est également constaté. En effet, il n’y a pas d’offre en parkings de covoiturage sur l’axe Virton – Région sud où des besoins pourraient se manifester aux 3 frontières (Belgique – France – Luxembourg). Cette offre en transports en commun apparaît peu développée, renforçant les habitudes citoyennes à se tourner vers le « tout à la voiture ». En effet, les habitants ont une forte dépendance à la voiture.

La N88 qui traverse le territoire communal est une route dangereuse. En effet, la route régionale connaît un trafic important dont le passage récurrent de poids lourds et camionnettes. Ces charges de trafic engendrent des nuisances pour les riverains, tant au niveau de la sécurité, de la pollution de l’air que de la pollution sonore. De plus, il y a un manque de visibilité aux arrêts de bus et passage pour piétons, nécessitant plus d’éclairage. Les aménagements de sécurité installés jusqu’à présent s’avèrent peu efficaces, étant très souvent emboutis par le passage des véhicules et poids lourds. Les villages de Gennevaux, Willancourt et Mussy-la-Ville connaissent également des problématiques, telles que des charges de trafic important et la vitesse excessive des véhicules. Il y a également un manque d’aménagements de sécurité pour les usagers faibles, notamment un manque de sécurisation ou l’absence de trottoirs.

Rappelons que la commune de Musson dispose d’un Plan Communal de Mobilité (PCM), définissant de nombreuses mesures et actions portant sur les thématiques suivantes : aménagement du territoire, mobilité piétonne et cyclable, transports en commun, covoiturage et autopartage, réseau routier et stationnement. L’une d’entre elles vise à renforcer la sécurité routière sur le territoire.

**PILIER 2 – HABITER A MUSSON**

**Plusieurs enjeux se dessinent autour du cadre de vie, notamment :**

- **La protection et la valorisation du cadre environnemental ;**
- **La mise en valeur et la transmission du patrimoine historique et culturel**
- **L’inscription du territoire dans la transition écologique et énergétique ;**
- **La maîtrise de l’étalement urbain et la préservation de l’identité rurale des villages ;**
- **L’accessibilité immobilière des publics spécifiques (familles précarisées, jeunes ménages, aînés) ;**
- **Le développement de l’offre en transports collectifs ;**
- **La sécurisation de la mobilité douce dans et entre les villages.**

## 1.3 Pilier « économie » : travailler et entreprendre à Musson

### 1.3.1 Agriculture et sylviculture

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ 926 hectares de zones forestières (26,3 % du territoire communal)</li> <li>☺ 2.134 hectares de zones agricoles (60,3 % du territoire communal)</li> <li>☺ Organisation d'évènements promouvant les productions locales : Fête gaumaise, marché de l'artisanat et du terroir</li> <li>☺ Grande prédominance sur le territoire de forêts publiques (815 hectares de forêt communale, apport de revenus conséquents)</li> <li>☺ Forêt à prédominance de feuillus traités en futaie jardinée</li> <li>☺ Nombre d'agriculteurs stable à l'heure actuelle</li> <li>☺ Développement des circuits courts alimentaires (initiatives comme la boutique à la ferme de Baranzy, la vigne, le maraîchage à Signeulx)</li> <li>☺ Présence d'un centre de recherches agronomiques à Mussy-la-Ville (production de plants fruitiers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Les chemins agricoles ne sont pas assez entretenus</li> <li>☹ Les productions locales ne sont pas assez visibles ni promues</li> <li>☹ Communication mauvaise avec les chasseurs</li> <li>☹ Manque d'un marché</li> <li>☹ Dégâts d'exploitation importants (le DNF n'est pas assez drastique avec les entrepreneurs)</li> </ul>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Appui du Parc naturel de Gaume sur le volet agricole et sylvicole</li> <li>☆ Forte présence de l'agriculture sur le territoire : grande surface de terres agricoles</li> <li>☆ Une agriculture traditionnelle, familiale, saine et respectueuse de l'environnement</li> <li>☆ Intérêt des producteurs locaux pour s'intégrer dans un marché local</li> <li>☆ Mussy était autrefois un important centre de maraîchage. Cette pratique colle bien à l'identité locale</li> <li>☆ Nouvelle loi sur le bail à ferme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ Difficulté pour maintenir les exploitations familiales</li> <li>⚠ Impact de la peste porcine africaine et des scolytes</li> <li>⚠ Peu de réelle volonté de la population de s'approvisionner en produits locaux (les gens sont intéressés mais se tournent rapidement vers les grandes surfaces)</li> <li>⚠ Monde agricole vieillissant (3 jeunes sur la commune qui vont s'agrandir)</li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Des ressources locales à valoriser**

Malgré un vieillissement des exploitants et une diminution de son nombre d'exploitations agricoles depuis les années 2000, l'activité agricole se stabilise depuis quelques années. L'agriculture mussonnaise est caractérisée comme une agriculture traditionnelle, saine, familiale et respectueuse de l'environnement. La commune de Musson connaît le développement des circuits courts alimentaires. En effet, plusieurs fermes proposent leurs produits en vente directe. Des évènements sont également organisés, mettant à l'honneur les savoir-faire locaux, à savoir la Fête Gaumaise et le marché de l'artisanat et du terroir. Ces actions déjà en place devraient être soutenues, en développant davantage la filière courte. Lors des séances participatives, tous les participants souhaitent la promotion, l'augmenter et la pérennisation de l'offre en produits locaux, tout en regrettant qu'il n'y ait pas plus de volonté de la part des habitants de consommer des produits locaux. En effet, les gens s'intéressent à la production locale mais se tournent rapidement vers les grandes surfaces alimentaires. Les productions issues du terroir ne semblent actuellement pas suffisamment visibles et mises en valeur. Il est nécessaire selon eux de mettre en réseau et de communiquer, ainsi que de soutenir les maraichers et agriculteurs.

Le territoire de la commune de Musson se caractérise par ses ressources naturelles. Les zones agricoles représentent 60 % du territoire alors que les zones forestières représentent 26 % de la superficie communale totale. Le territoire étant composé par une majorité de forêts publiques, la forêt représente ainsi une source de revenus communaux non négligeable. Occupant ainsi une grande partie de la surface communale, elle participe à la richesse paysagère et à l'attractivité touristique de la région, générant aussi des revenus pour la commune de Musson. Il est possible d'exploiter ce potentiel en développant une gestion forestière locale (mise en place d'un système d'affouage, aide aux petits propriétaires forestiers...). Un enjeu important lié à la forêt est la collaboration entre les différents acteurs, notamment de communication entre le DNF et le service communal pour l'entretien des voiries.

### 1.3.2 Commerce, entreprises et emploi

<p><b>INTERNE</b> Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Agence Locale pour l'Emploi – Titres services</li> <li>☺ Annuaire communal commercial</li> <li>☺ Indicateurs d'emploi favorables (taux de demande d'emploi et taux de chômage en baisse)</li> <li>☺ 1.851 salariés</li> <li>☺ 197 indépendants</li> <li>☺ <u>Présence de nombreux commerces et services locaux : épicerie, pharmacie, boulangerie, esthéticienne, coiffeuse...</u></li> <li>☺ <u>Présence en suffisance d'entreprises, notamment dans le secteur de la construction</u></li> <li>☺ <b>Ouverture récente de plusieurs commerces : boulangers, bouchers, maraichage, station essence, poste, esthéticiennes, coiffeur, friteries, ...</b></li> <li>☺ <b>Installation récente de nouveaux commerces (vente à la ferme, station essence...)</b></li> <li>☺ <b>Présence d'un distributeur de billets à Musson</b></li> <li>☺ <b>Nouveau magasin SPAR au centre de Musson</b></li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Ratio d'emploi intérieur de 18,4 % : ratio le plus faible de la Région wallonne</li> <li>☹ <u>Pas de parc d'activité exploité, manque d'endroits adaptés pour le développement économique</u></li> <li>☹ <b>Trop peu d'installation de PME</b></li> <li>☹ <b>Hall relais (IDELUX) peu visible et cher à la location</b></li> <li>☹ <b>ZAE de la Palgé peu accessible et polluée</b></li> <li>☹ <b>Manque d'accompagnement des initiatives économiques locales</b></li> <li>☹ <b>Peu d'employeurs sur le territoire. Peu d'opportunités d'emploi local pour les jeunes de la commune</b></li> <li>☹ <b>Eloignement de la maison de l'emploi</b></li> <li>☹ <b>Les commerces ne sont pas assez signalés</b></li> <li>☹ <b>Les surfaces commerciales sont insuffisantes</b></li> <li>☹ <b>Peu de commerces de proximité dans les villages</b></li> </ul>
<p><b>EXTERNE</b> Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☆ 51,7% de travailleurs transfrontaliers.</li> <li>☆ <u>Opportunités d'emploi liées à la proximité du Grand-Duché du Luxembourg</u></li> <li>☆ <u>Proximité des centres commerciaux des communes voisines</u></li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ <b>Emploi local concurrencé par l'attrait du Grand-Duché du Luxembourg</b></li> <li>⚠ <b>Manque de variabilité dans les débouchés au Luxembourg</b></li> <li>⚠ <b>Difficultés d'attirer des commerces en raison de la proximité des centres commerciaux</b></li> <li>⚠ <b>Commune de petite taille : tous les services ne peuvent être présents</b></li> </ul>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations



Apports de la population / principaux enseignements :

**Emploi et commerces concurrencés par les pôles voisins plus importants**

Les habitants de Musson ont conscience de vivre dans une relativement petite commune, située entre divers centres plus importants et qui se repose sur les communes voisines. Un certain renouveau est toutefois perceptible avec les commerces de proximité.

La plus grande entreprise de la commune, c'est la Commune. La majorité des emplois sont effectivement au Grand-Duché de Luxembourg et les habitants constatent l'absence d'accompagnement pour le développement et le maintien des activités locales.

La commune dispose d'une zone industrielle (de Palgé), accueillant quelques entreprises. Toutefois, elle apparaît peu accessible (les camions devant traverser un quartier résidentiel) et polluée (ancien site minier). Le manque de possibilité d'exploitation du parc d'activité et le manque d'endroits adaptés pour le développement économique sont pointés comme une faiblesse. Cela se répercute sur une moindre installation des petites et moyennes entreprises. De plus, le hall relais situé à Baranzy et géré par IDELUX ne semble pas fonctionner. En effet, il est peu visible et très cher à la location. La commune pourrait développer un système d'accompagnement des petites entreprises et indépendants (aides des entreprises à s'implanter, se développer). La création d'un nouveau zoning permettrait d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire. Le développement de la zone industrielle de Palgé pourrait être une solution (dépollution ou viabilisation).

Le territoire se caractérise par la présence de nombreux commerces et services locaux, et notamment l'installation récente de nouvelles activités commerciales (vente à la ferme, station essence). Toutefois, la fermeture de certains commerces (librairie), le manque de surfaces commerciales et le manque de commerces de proximité dans les villages hors Musson ont été constatés. La position géographique communale favorise les opportunités commerciales. En effet, des centres commerciaux sont présents dans les communes voisines (Virton, Athus, centre « Aushopping » à Mont-sur-Martin en France, centre commercial « Belval Plaza » à Esch-sur-Alzette au Grand-Duché du Luxembourg). Toutefois, cette proximité rend l'activité commerciale locale peu concurrentielle. La commune de Musson éprouve des difficultés à attirer des commerces en raison du développement de grandes surfaces commerciales aux alentours. La création d'une zone commerciale (artisanat local) le long de la N88, entre Baranzy et Signeulx, permettrait de développer l'activité économique locale et de créer de nouveaux emplois.

L'emploi apparaît également comme une faiblesse sur le territoire. En effet, Musson dispose de peu de gros employeurs – L'administration communale et la Petite Plante étant les structures employant le plus de personnes. Ce constat est à mettre en relation avec l'analyse socio-économique, démontrant que le ratio d'emploi intérieur de la commune est de 18,4 %, soit le taux le plus bas de la Région wallonne. Le territoire offre peu d'opportunités d'emploi pour les jeunes de la commune de Musson. L'emploi est également concurrencé par la proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg puisque plus de la moitié de la population active communale<sup>2</sup> y travaille. Rappelons la présence d'une Agence Locale pour l'Emploi – Titres services sur le territoire, qui accompagne les demandeurs d'emplois vers l'emploi.

---

<sup>2</sup> Données 2016 (REAL) : 51,7 % de la population active communale travaille au Grand-Duché du Luxembourg.

### 1.3.3 Tourisme

<b>INTERNE</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>☺ <b>Nombreux parcours valorisant le patrimoine historique : Balade des calvaires, projet Interreg « Chemins de Mémoire », chemin transfrontalier des mines de fer, itinéraire cyclo sur la Lorraine</b></p> <p>☺ <u>Syndicats d'initiative actifs à Musson et Mussy-la-Ville</u></p> <p>☺ <u>Existence de nombreuses balades et promenades balisées dont les circuits de promenade proposés par le syndicat d'initiatives</u></p> <p>☺ <u>Existence du musée minier</u></p> <p>☺ <b>Existence d'un patrimoine exceptionnel : le patrimoine minier croisant les découvertes naturelles et culturelles (grand bois au relief tourmenté par l'extraction du minerai, le crassier, l'entrée de la mine)</b></p>	<p>☹ <u>Peu d'offres en hébergements touristiques (gîtes)</u></p> <p>☹ <u>Peu d'offre en restauration (uniquement des « snacks »)</u></p> <p>☹ <b>Pas assez de particularités attrayantes, d'activités et d'évènements</b></p> <p>☹ <b>Les richesses locales ne sont pas mises en valeur</b></p> <p>☹ <b>Syndicats d'initiatives peu visibles et manque de collaboration entre eux</b></p> <p>☹ <b>Cartes de promenades du syndicat d'initiatives non accessibles en version numérique</b></p> <p>☹ <b>Très peu d'équipements d'accueil et de convivialité (barbecue, endroits où s'arrêter)</b></p> <p>☹ <b>Balisage insuffisant ou manquant de clarté (pas de veille organisée par rapport aux chemins et au balisage, vieux balisages)</b></p> <p>☹ <b>Manque de places d'accueil des campings cars aménagées</b></p>

<b>EXTERNE</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>☆ <b>Appui du Parc naturel de Gaume sur le volet touristique</b></p> <p>☆ <u>Commune géographiquement bien située, près des frontières, en Gaume</u></p> <p>☆ <u>Patrimoine naturel intéressant</u></p> <p>☆ <u>Appartenance à la Maison du Tourisme de Gaume</u></p> <p>☆ <u>Randonnées « train &amp; sac à dos développées par le Parc naturel de Gaume</u></p> <p>☆ <b>Forte fréquentation des chemins et sentiers depuis les confinements liés à la crise Covid-19 et la réouverture post peste porcine africaine</b></p>	<p>⚠ <u>Tourisme historiquement peu développé : manque d'innovation, territoire peu attractif d'un point de vue touristique et économique</u></p>

\*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

\*Éléments issus de la partie 1 et des consultations

\*Éléments issus des consultations

Apports de la population / principaux enseignements :

**Quel tourisme à Musson ?**

De manière générale, les habitants estiment que le potentiel de la commune n'est pas assez mis en valeur et que l'on ne croit pas suffisamment en son développement.

Musson fait partie de la Maison du Tourisme de Gaume et du Parc naturel de Gaume, ayant pour objectif la valorisation du territoire. La commune bénéficie également de deux syndicats d'initiatives, actifs sur les localités de Musson et Mussy-la-Ville. L'ensemble de ces acteurs participent à l'attractivité de la commune, en organisant diverses activités et manifestations sur le territoire. La présence des syndicats d'initiative apparaît comme un réel atout. Quelques manques sont à soulever, à savoir un manque de visibilité et un manque de collaboration entre les deux structures. Manquant parfois de dynamisme, les activités proposées mériteraient d'être redéployées et rajeunies. De plus, les cartes des promenades sont payantes et non accessibles en version numérique.

La commune de Musson voit se développer le tourisme vert, s'appuyant sur le patrimoine historique de la commune et s'incluant dans le tourisme gaumais. Ce développement se doit d'être soutenu et encouragé.

Toutefois, le territoire manque de particularités attrayantes, d'activités et d'évènements. Le développement de l'identité et du potentiel éco-touristique, en favorisant des projets mêlant la nature et le patrimoine pourrait être une piste. En effet, les richesses locales méritaient d'être davantage mises en valeur.

Enfin, le territoire communal dispose d'une offre en hébergements touristiques et en restauration peu développée.

**PILIER 3- TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE A MUSSON**

**Plusieurs enjeux se dessinent sur le plan économique, notamment :**

- **Soutien et développement de l'économie locale (maintien des activités existantes et accueil de nouvelles activités);**
- **Agir en faveur de l'économie circulaire, des circuits courts et de la mise en valeur des ressources locales ;**
- **Soutien aux commerces de proximité ;**
- **Le développement de l'emploi local ;**
- **Le développement du tourisme vert et durable et la mise en valeur d'une identité touristique propre à Musson.**

## 2 Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans - Enjeux

